

Passage de la tempête tropicale **BONNIE**

sur les Petites Antilles

20 et 21 août 1998

*Résumé proposé par
l'Amicale des Ouragans*

La vie de BONNIE

BONNIE prend son origine dans une perturbation classique de type "ligne de grains africaine" passant sur le Sénégal et sortant du continent le 14 août 1998. Devenue une forte onde sur l'océan, elle circule vers l'ouest-sud-ouest, contrainte par les hautes pressions bien installées au-delà de son flanc nord.

Les eaux chaudes tropicales l'aidant à s'organiser et à se renforcer, une large circulation de type dépressionnaire est alors visible en plein centre de l'Atlantique, mais la présence de plusieurs petits centres tourbillonnaires en son sein empêchent alors un classement en dépression tropicale.

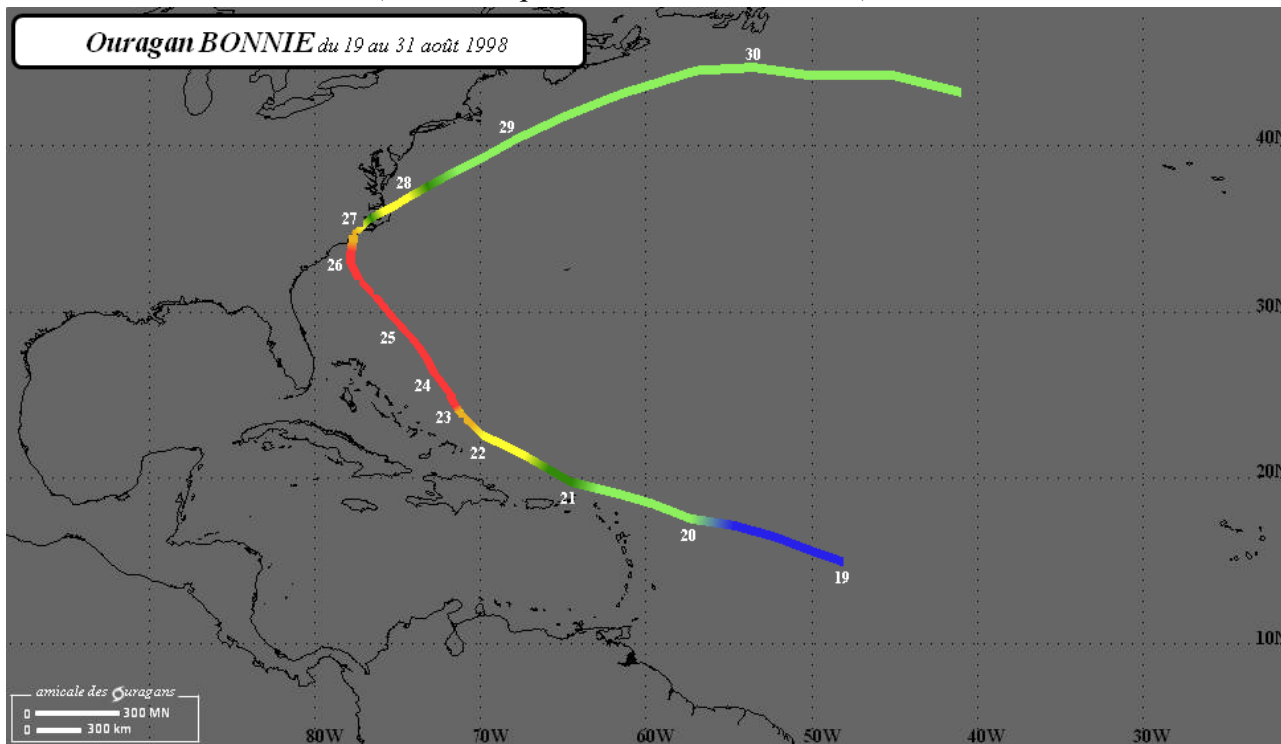
Cela ne sera effectué que le 19 août en cours de matinée, un centre de rotation plus net étant alors repéré par 14.7°Nord/48,1°Ouest, à 1300 km environ à l'est des Petites Antilles. Elle se renforce graduellement et se déplace alors vers l'ouest-nord-ouest, atteignant l'intensité de tempête tropicale le lendemain à 400 km à l'est de la Guadeloupe.

La tempête tropicale Bonnie passe au large de la moitié nord de l'arc antillais les 20 et 21 août, puis devient ouragan en fin de journée du 21 juste après avoir franchi le 20°Nord. Cet ouragan passe à 200 km au nord de Porto Rico puis à l'est de l'archipel des Bahamas.

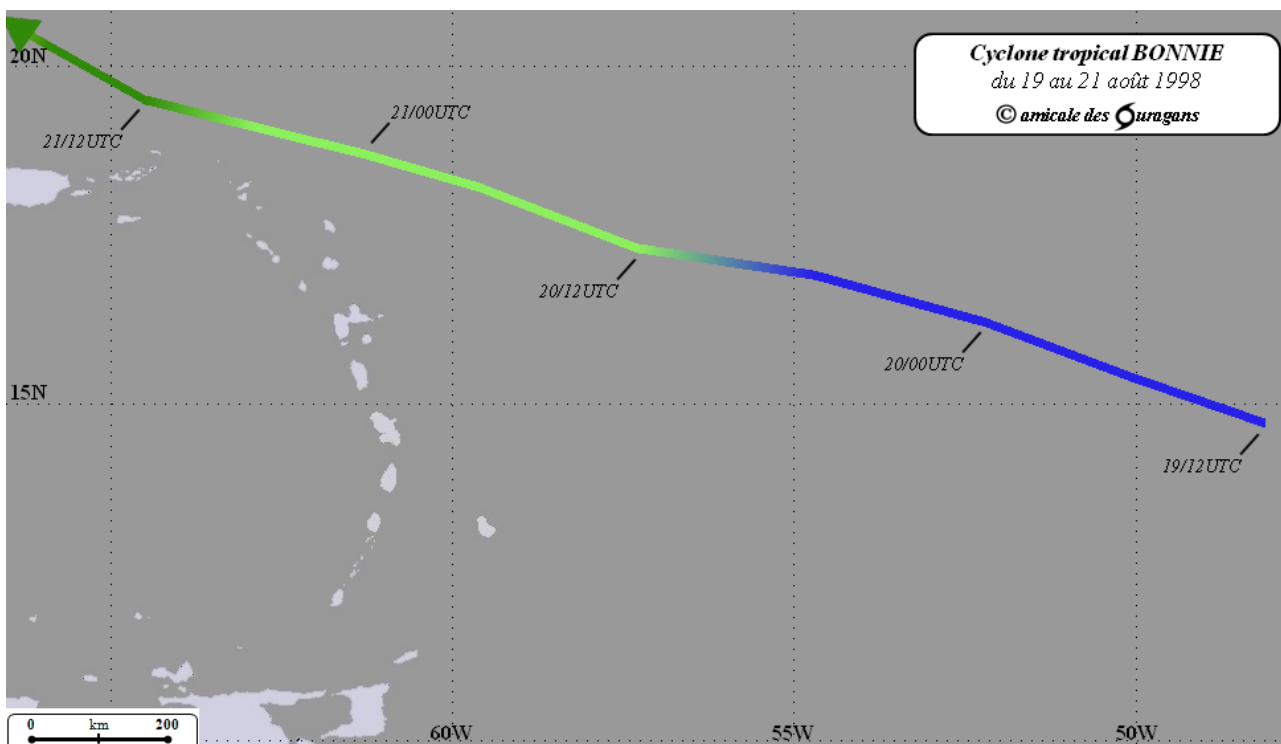
C'est avec une forte intensité que Bonnie va frapper les côtes de Caroline du Nord (région de Wilmington) les 26 et 27 août. Son déplacement autour de la dorsale anticyclonique Açores-Bermudes prend alors une composante sud-ouest/nord-est et l'ouragan va s'éloigner du continent américain en faiblissant peu à peu.

Il perd ses caractéristiques tropicales en fin de journée du 30 au sud-est de Terre-Neuve.

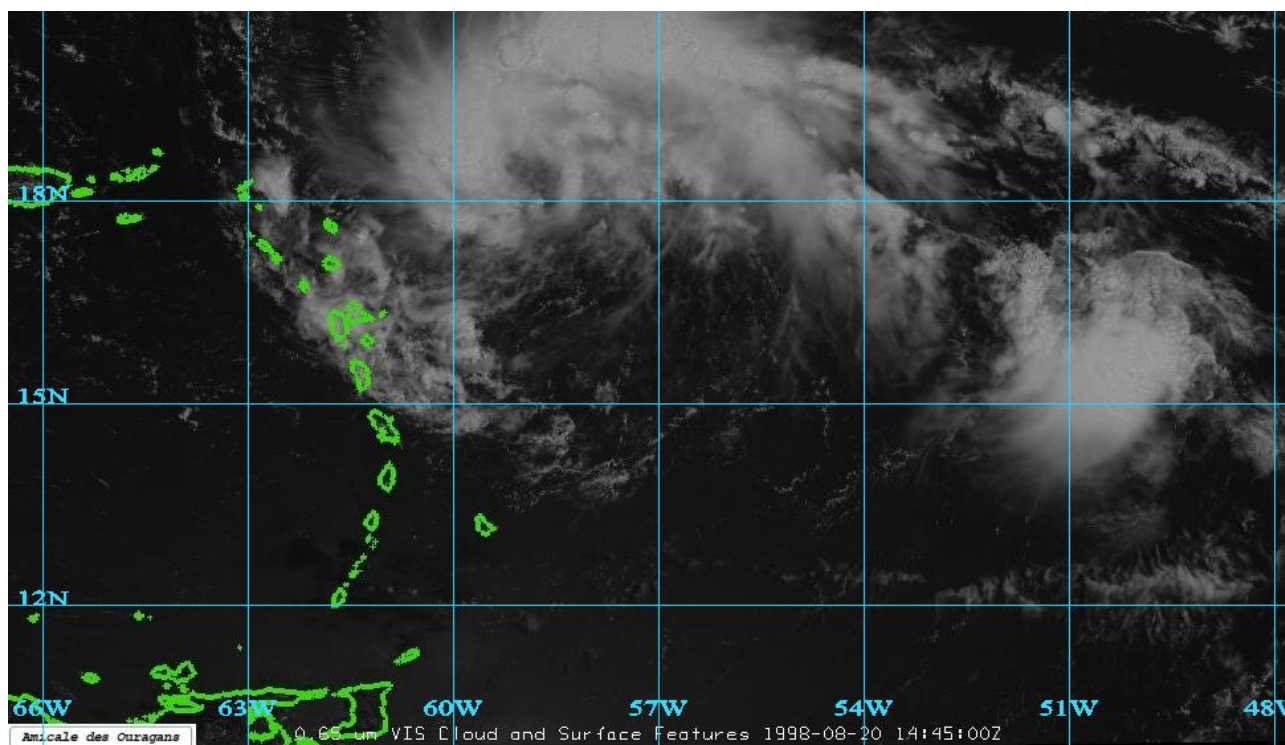
Trajectoire officielle du centre de BONNIE du 19 au 31 août 1998
(Positions quotidiennes à 12h00 UTC)



Trajectoire officielle du centre de BONNIE sur la zone des Petites Antilles
du 19 au 21 août 1998



Effets de la tempête tropicale BONNIE sur les îles françaises



*Image satellite (en canal visible) de la tempête tropicale BONNIE
le 20 août 1998 à 14h45 UTC (10h45 locales).*

En préalable, on peut remarquer et souligner que la zone de plus mauvais temps (vents les plus forts et zones pluvieuses importantes) est restée maintenue plutôt sur la partie nord de la tempête durant sa période d'approche des îles antillaises, donc maintenue en mer.

Les effets de BONNIE furent donc très atténués sur les îles de l'arc antillais.

Vents :

Le vent maximal instantané a été enregistré :

- sur les îles du Nord : valeur de 83 km/h à Saint-Barthélemy par vent venant du Sud le 21 après-midi, et 61 km/h seulement à Saint-Martin, quasiment au même moment
- en Guadeloupe : 65 km/h à la Désirade le 20 au matin par vent de Nord, et 61 km/h à Pointe-à-Pitre (aéroport du Raizet) le lendemain par vent de Sud
- en Martinique plus éloignée du système : notons juste la valeur de 61 km/h en vent maximal relevée à Fort-de-France (Morne Desaix) le 20 par vent de Sud-ouest.

Précipitations :

Les cumuls de pluie durant les 2 jours de proximité de la tempête furent modérés, plus caractéristiques d'un passage d'onde classique de saison que d'un phénomène cyclonique :

- sur les îles du Nord : 35 à 55 mm recueillis

- en Guadeloupe : 50 à 70 mm sur les pentes de la Soufrière, et des quantités moindres et assez disparates ailleurs, entre 7 mm seulement au Raizet et près de 50 mm sur certaines sections de Sainte-Anne ou du Moule, 30 à 40 mm sur la ville de Basse-Terre et alentours. Les îles de l'archipel furent peu arrosées entre 5 et 25 mm pas plus à Marie-Galante et la Désirade

- en Martinique plus éloignée du système : un grand nombre de postes de mesures ont relevé moins de 15/20 mm durant l'épisode, seules les localités du relief montagneux ayant vu des cumuls de 25 à 50 mm.

Houle - état de la mer :

Voici les valeurs de hauteur de vagues relevées par les bouées de mesures (houlographes).

- Port-Louis : hauteur moyenne de 1,45m et hauteur maximale de 2,3m

- Basse-Pointe : hauteur moyenne de 1,65m et hauteur maximale de 3m

Alertes cycloniques

Cyclone tropical BONNIE 1998 Alertes cycloniques émises à l'attention de la population (en heures légales)
GUADELOUPE
<i>Aucune alerte émise pour ce territoire</i>
MARTINIQUE
<i>Aucune alerte émise pour ce territoire</i>
ST-BARTH et ST-MARTIN
<i>Aucune alerte émise pour ce territoire</i>